



Mairie ouverte du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12 heures 30 sauf Mercredi. Tél. 02 96 31 50 26 Fax: 02 96 34 09 65  
e-mail: [mairie.stdenoual@wanadoo.fr](mailto:mairie.stdenoual@wanadoo.fr)

Un défibrillateur est installé dans le jeu de boules couvert, en entrant, sur votre droite ; ce lieu est accessible 24/24 .

### Correspondants de presse

**OUEST-FRANCE** : Colette Leroux, 02 96 83 79 58  
**LE PETIT BLEU** : Cindy Ghiraud, 06 15 61 22 07  
**Le Télégramme** : Gérard Jegu, 06 19 10 26 24

### ETAT-CIVIL

#### Naissances :

- 30 juillet 2014 : **Ilyes et Lina TAIEB**, enfants de Céline et Majed TAIEB, 6 rue de la Mairie.
- 09 septembre 2014 : **Mathys LEBRET**, fils d'Hélène LEFEBVRE et de Pierrick LEBRET, 22 rue des Champagnes
- 28 septembre : **Gabriel LE MARCHAND**, fils de Aude BOURGOIN et de Aymeric LE MARCHAND, La Touche à Loups.

Bienvenue aux bébés et Félicitations aux parents

**Décès :** 10 Août 2014 : FABRY Nicolas, 60 rue de la Côte d'Emeraude. Sincères condoléances à sa famille.

## INFORMATIONS ET COMMUNIQUES

#### Urbanisme :

##### **Permis de construire :**

- **Société Noret** : agrandissement des bureaux,
- **FAVREL Albane et SAMSON Frédéric** : construction d'une maison .

##### **Déclaration Préalable :**

- **PERROT Anthony** construction d'un abri de jardin.

#### Restos du cœur :

La responsable du centre des restos de Matignon vous informe que les journées de pré inscriptions pour la campagne d'hiver qui débutera le 27 novembre, se dérouleront les :

- mercredi 12 novembre toute la journée et à partir de 9h
- jeudi 13 novembre le matin à partir de 9h

Les personnes désirant s'inscrire doivent se munir de tous documents nécessaires à l'étude de leur situation : justificatifs de ressources et de charges .Les restos sont situés à la Maison des services, zone d'activités du Chemin vert à Matignon.

#### Prévention du suicide

La Présidente du Syndicat Mixte Pays de Dinan et du réseau « **Misaco** » du Pays de Dinan (mission d'accompagnement de collectifs sur la prévention du suicide et de la souffrance psychique), vous invite à **3 séances de ciné-débat gratuites** présentant le film de

Juliette Warlop « **Partir, revenir ou l'ambiguïté de la vie** » (52 minutes). Cette séance sera suivie d'un **débat** animé par des professionnels et bénévoles qui répondront à vos questions. A travers ces soirées, il s'agit de pouvoir échanger ouvertement, de sensibiliser l'ensemble des personnes à ces questions et de permettre à tout un chacun de connaître les lieux où trouver de l'aide en la matière sur le Pays de Dinan. Les séances auront lieu :

- **jeudi 6 novembre 2014 à 20h**, au Cinéma « Vers le large » à Dinan
- **jeudi 20 novembre 2014 à 20h**, au Cinéma « Eden » à St Cast Le Guildo
- **jeudi 4 décembre 2014 à 20h**, Amphithéâtre du Lycée agricole de Caulnes

Pour plus d'informations contacter Mme Le Faucheur de la Mutualité Française Bretagne au 02-96-75-27-51 ou 07 87-74-72-27 - [plefaucheur@bretagne.mutualite.fr](mailto:plefaucheur@bretagne.mutualite.fr),

#### Dépistage du Cancer du sein :

Une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans, il suffit alors de prendre rendez-vous chez un radiologue de son choix, le radiologue examine et réalise une mammographie complète, les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.

La mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais.



## REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 8 juillet

*ABSENTS EXCUSÉS : G. Trihan, D. Ballan*

### **Demande de participation financière :**

Une demande de participation financière est demandée par le collègue Paul Sébillot pour un « séjour voile ». Le séjour étant inférieur à une semaine, la subvention ne peut être octroyée.

### **Rapport relatif au prix et à la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif – 2013 :**

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2013 élaboré par la Communauté de Communes de MATIGNON fixant le prix du Service Public d'Assainissement Non Collectif. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du Service Public d'élimination des déchets :**

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2013 élaboré par la Communauté de Communes de MATIGNON fixant le prix du service public d'élimination des déchets. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

### **Assurance Statutaire auprès du CDG 22 :**

Mme le Maire rappelle au conseil que l'assurance actuelle est Groupama. Elle propose au conseil de participer à un appel d'offres départemental afin d'obtenir de meilleurs tarifs.

Le Conseil Municipal, décide de se joindre à la procédure d'appel d'offres et prend acte que les prestations, et le taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat-groupe d'assurance souscrit par le Centre de Gestion à compter du 01/01/2016.

## REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 9 septembre

*ABSENTS EXCUSÉS : D.BALLAN, Ph.SERADIN, D. DEBIN*

### **Octroi de l'indemnité pour le gardiennage de l'église :**

Mme le Maire, informe le conseil qu'ainsi que l'autorise les circulaires du 8 janvier 1987, et du 29 juillet 2011, une indemnité de gardiennage de l'église communale a été fixée à 150 € pour l'année 2014 et sera versée à l'association paroissiale en charge du service. Le Conseil Municipal est favorable à ce versement.

### **Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2013 :**

Mme le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté au conseil dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor a rédigé un rapport. Après présentation de ce rapport, le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de SAINT DENOUAL.

### **Demande de subvention exceptionnelle :**

Une demande de subvention exceptionnelle pour les populations civiles de la bande de Gaza a été adressée en Mairie. Le Conseil Municipal, considérant que cette question n'est pas de son ressort, décide de ne pas octroyer la subvention exceptionnelle.

### **Proposition d'encart dans Ouest France :**

Madame le Maire, informe le conseil que « PRECOM » propose un petit encart dans le magazine spécial habitat Ouest France Côtes d'Armor pour les zones d'activité et lotissements communaux, pour un montant de 140 HT.

Le Conseil Municipal, décide de ne pas donner suite à cette proposition.

## REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 7 octobre

*ABSENT EXCUSÉ : Yannick MOY*

### **INSTITUTION DU PERMIS DE DÉMOLIR :**

La réforme des autorisations d'urbanisme a rendu nécessaire l'institution du permis de démolir. Cette procédure permet de garantir une bonne information sur l'évolution et la rénovation du bâti de chaque commune. Le con-

seil municipal, afin de ne pas alourdir les démarches administratives, a décidé d'instituer à compte du 7 octobre 2014 le permis de démolir uniquement pour les zones U et sur les zones protégées du PLU et des bâtiments de France.

#### **INSTITUTION D'UNE DÉCLARATION PRÉALABLE POUR L'ÉDIFICATION DES CLÔTURES :**

La réforme des autorisations d'urbanisme a rendu également nécessaire l'institution du déclaration préalable pour l'édification des clôtures. Cette obligation paraît souhaitable en raison de l'importance visuelle de celles-ci dans le tissu urbain mais aussi pour vérifier le respect des limites de propriétés avant les travaux d'édification. Le conseil municipal, décide d'instituer cette obligation pour les travaux situés en zone U et sur les secteurs protégés du PLU.

#### **Renouvellement du contrat de l'agent technique communal :**

Le contrat de l'agent technique communal arrive à échéance au 1<sup>er</sup> novembre 2014. Mme le Maire propose le renouvellement de celui-ci pour une période d'un an. Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de l'intéressé du 02 novembre 2014 au 1<sup>er</sup> novembre 2015.

#### **Revalorisation des tarifs d'assainissement :**

Mme Le Maire informe le Conseil sur les possibilités d'actualiser la redevance assainissement. Le Conseil Municipal décide qu'à compter du 01/01/2015 les tarifs de la redevance s'appliquant aux m<sup>3</sup> sera de 0.8489 € et la redevance forfaitaire d'abonnement sera de 137.00 €.

## FESTIVITES

11 novembre :

- **Cérémonie de l'Armistice à 11 H 15**

16 novembre :

- Journée du Secours Catholique : collecte et randonnée sur Saint Cast. Départ à 14H00 salle Abbé LE BRETON.

14 au 16 novembre :

- **Festival du théâtre** pour rire à Matignon

06 décembre :

- animations **Téléthon** de nos 5 communes associées (Héanbihen, Héansal, Pléboulle, Quintenic et St Denoual) à 20h Potée à la salle des Fêtes de Saint Denoual.

13 Décembre :

- **Arbre de Noël** communal à 20h30 à la salle des Fêtes

## ANNONCES

**A louer** : T2, disponible, tél : 02 96 31 50 26

#### **Nouveau à SAINT DENOAL :**

##### **Aide à Domicile**

Christelle JORAND : 06.73.77.80.48

Chèque emploi service

#### **Nouveau à HENANSAL :**

**Station de lavage en libre-service** : Ouvert 7 / 7 de 8H00 à 21H00

Fonctionne avec jeton ou pièces de 1 ou 2 €.

Venez l'essayer au *Garage BROUARD* – 15 route des Caps – 22400 HENANSAL

Tél : 02.96.31.50.04

#### **Vend Tronçonneuse marque Stihl 60 cm.**

Prix 160 € Téléphone : 02.96.34.06.78

#### **Plombier - Chauffagiste - Electricien**

Géothermie - Aérothermie - Dépannage - Ramonage  
Bouguet Eric l'hôtel Juhel - Héansal

Tél. 06 60 05 39 81 - bougueteric@outlook.fr

#### **Aquagym**

Des séances d'aquagym sont organisées au Manoir du Reposoir à Héanbihen depuis le 15 Septembre 2014, dans un cadre privilégié.

Les activités seront encadrées par Solène, titulaire du brevet d'état.

Elles se déroulent les Mardis 9h à 10h30 et les Vendredis de 14h à 15h30 et de 18h à 19h30, sur 30 semaines hors Vacances Scolaires. Il n'est pas nécessaire de savoir nager.

Le nombre d'adhérents est fixé à 12 personnes par séance.

Tarif sur le site : [www.manoir-du-reposoir.com](http://www.manoir-du-reposoir.com)

Visite virtuelle piscine et pour les inscriptions tél à Elisabeth au 02.96.31.52.90

## Bon à savoir

#### **Avis et justificatif de revenus**

Depuis août 2014, vous pouvez consulter les données sur deux ans . Vous devez saisir les deux identifiants figurant sur le document - le numéro fiscal et la référence de l'avis- pour accéder au service qui est accessible à partir de deux sites internet:

- le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

- le site [collectivites-locales.gouv.fr](http://collectivites-locales.gouv.fr)

### Subventions aux entreprises

La Communauté de Communes du Pays de Matignon a défini une politique d'aides aux entreprises qui s'installent sur son territoire. Si vous avez un projet de création, d'implantation ou de reprise d'activité sur le territoire, n'hésitez pas à vous adresser aux services de la Communauté de Communes pour vérifier votre éligibilité et établir un dossier.

Nous tenterons de trouver des solutions à vos attentes et de vous guider vers les bons interlocuteurs.

**Plus de renseignements: [www.ccpaysdematignon.fr](http://www.ccpaysdematignon.fr)**

**Contact : Communauté de Communes - Service animation économique – au 02 96 41 24 92**

### Travaux d'amélioration de l'habitat subventionnés

La Communauté de Communes du Pays de Matignon a mis en place le nouveau programme 2014-2017 d'Amélioration de l'habitat.

Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants qui réalisent des travaux d'économies d'énergies ou d'adaptation de leur logement au handicap et/ou au vieillissement. Il permet à ces propriétaires de bénéficier de financements très intéressants (*subventions, prêts...*). Les propriétaires bailleurs peuvent également prétendre aux subventions en cas de travaux.

*Pour savoir si vous êtes éligible, contactez l'opérateur retenu par la Communauté de Communes pour animer le programme d'amélioration de l'habitat, le PACT H&D 22 : 02 96 62 22 00 ou présentez-vous **lors des permanences tous les 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 10h à 12h à la Communauté de Communes du Pays de Matignon.***

### Aide à la première installation des agriculteurs sur le territoire du Pays de Matignon

La Communauté de Communes du Pays de Matignon a récemment mis en place une politique d'aide à la première installation agricole.

Les exploitations éligibles sont :

- les exploitants bénéficiant des aides à l'installation Dotations Jeunes Agriculteurs ou prêt Jeunes Agriculteurs.
- les exploitants bénéficiant de l'aide du Conseil Régional de Bretagne « Installation en Agriculture des plus de 40ans - aide à la trésorerie ».
- les exploitants ne bénéficiant pas des aides à l'installation, ni des aides du Conseil Régional de Bretagne.

**Rendez-vous sur [www.ccpaysdematignon.fr](http://www.ccpaysdematignon.fr) rubrique Economie pour découvrir et Téléchargez le dossier de demande d'aide.**

**Contact : Gwendoline SZYPULA - 02 96 41 24 92 ou [g.szypula@ccpaysdematignon](mailto:g.szypula@ccpaysdematignon)**

## **PROGRAMME des ESPACE-JEUX et des ATELIERS D'EVEIL**

### **Novembre 2014**

- Jeudi 13 : **découverte du livre** à la Bibliothèque de Matignon à 9h30 et à 10h30
- Mardi 18 : atelier **MOTRICITE** à Plévenon de 9h30 à 11h30
- Vendredi 21 : **spectacle** « Chats pitres tome 1 » à 10h00 - sur inscription
- Mardi 25 : atelier **CONSTRUCTION** à Hénanbihen de 9h30 à 11h30

### **Décembre 2014**

- Mardi 2 : atelier **MANIPULATION** à Plévenon de 9h30 à 11h30
- Mardi 16 : atelier **PEINTURE** à Hénanbihen de 9h30 à 11h30.



**02.96.41.25.83**